



Toulouse le 16 juin 2022

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A2DRC4 LE 2 JUIN 2022 A LA CARSAT CENTRE OUEST

Présents :

Jean-Claude Reuzeau – Dominique Gérard – Maria Doumeingt – Joëlle Huilliez – Jean-Marie Damelincourt – Gérard Roppert – Francis De Block

Excusés :

Fernand Fortuné – Bernard Loiseau – Béatrice Lorthoïs – René Marbach – Claude Marty Dessus – Bernard Montagne – Elisabeth Nallet – Jean Pallaréa – Marie-Hélène Palmier – Patrice Rossez – Michel Lages – Eric Perrin – Jean-Louis Thierry – Michel Danrey – Hélène Baux Legal – Bernard Farreyrol – Maurice Bollaert

Gilles Courros, Directeur et Brigitte Azcoitia, Directrice Logistique et Informatique, accueillent les participants à l'Assemblée Générale.

La séance est ouverte à 14h30.

Gilles Courros nous souhaite la bienvenue au nom de la CRAMCO. Il précise que celle-ci couvre Poitou Charentes et le Limousin et sert 580 000 pensionnés. Il évoque son projet immobilier.

Jean-Claude Reuzeau remercie chaleureusement Gilles Courros en lui souhaitant, à nouveau, une pleine réussite dans sa nouvelle fonction à la Direction de la CARSAT du Centre Ouest. Certes, le temps est compté dans l'emploi d'un Directeur, foisonnant de projets. Mais Gilles a su trouver cependant la disponibilité nécessaire pour nous accueillir avec toute l'attention qui nous touche profondément. Il exprime sa reconnaissance aux collaboratrices qui ont facilité notre séjour.

I – Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2020 à la CARSAT des Hauts de France

A l'unanimité le Procès-Verbal est adopté.

II – Actualités des CARSAT par Gilles Courros

En prévision de la future COG CNAV-ETAT 2023/2027 et des éventuelles tensions lors de la négociation avec le Ministère, des moyens budgétaires à venir, il est demandé aux CARSAT de ne pas rendre, en fin de COG, des crédits budgétaires. Une consommation proche de 100% est de mise. A ce jour, la projection se traduit par une consommation de 99,2%. Il est cependant relevé une tension sur l'ETPMA couplé avec le taux de remplacement. La question

se pose de savoir si la Sécurité Sociale est éligible au Ségur de la Santé, ce qui entraîne revendication et tensions sociales. La RMPP est de 1,5% (0,38% sur les bas salaires). Un effort est à envisager en unilatéral employeur pour transformer les liquidateurs niveau 3 en niveau 4. La négociation sur la classification n'a pu recueillir la signature des partenaires sociaux (pourtant, 50 millions avaient été mis sur la table). Les organismes rencontrent des difficultés avec les fonctions transversales : la Sécurité Sociale perd de son attractivité. Cela entraîne des débauchages dans les métiers informatiques et les fonctions transversales (voir si revalorisation possible).

Le stock des dossiers retraite à traiter est élevé. La déclaration en ligne représente 60% des Droits Propres et 35% des pensions de Reversion. On ressent une forte attente des assurés sociaux sur le numérique et l'accueil téléphonique. On peut noter l'avis de la Cour des Comptes qui fait état de la qualité de liquidation considérant que, trop souvent, les erreurs sont au détriment de l'assuré. Les services ordonnateurs prennent part au contrôle de liquidation et une expérimentation sur les types de contrôle est lancée. Le TIF (Taux d'incidence financière) est élevé = 1,5%.

La COG 2023 généralise le RGCU à partir de 2023. Les ETI ont basculé au RGCU à compter de mars 2022 mais l'outil n'était pas prêt à les accueillir, ce qui entraîne beaucoup de liquidation manuelle.

L'AGIRC/ARRCO rentre dans l'ingénierie de l'Action Sociale. Ce nouveau partenariat entraîne des difficultés avec les autres partenaires, dont la MSA.

Le Service Social voit ses missions réorientées : Prévention en Santé et PDP (prévention de la désinsertion professionnelle). Les autres activités sont supprimées. Les Assistantes Sociales interviennent moins sur le « Bien Vieillir ». Leurs interventions sont réorientées dans le cadre de la loi d'août 2021 sur la santé au travail, notamment dans le cadre de la désinsertion professionnelle. Le signalement de la désinsertion professionnelle est pris en charge par le médecin du Travail. Il y a possibilité de faire intervenir le Service Social mais possibilité ne veut pas dire droit. Se pose alors la question des effectifs du Service Social qui faisait cette détection. Cela sera à rediscuter dans le cadre des renégociations CPOM (contrat pluriannuels d'objectifs et de moyen avec la Médecine du Travail). Le principal enjeu est : qu'est-ce-que la Sécurité Sociale va faire demain.

Pour les Risques professionnels il est affirmé une logique plus assurantielle plutôt que des visites en entreprise. On affirme plus la gestion du Risque et une approche par sinistralité. On continue à développer les grands comptes et la Prévention des Risques professionnels. Les Aides simplifiées conduisant à une remise en cause des valeurs des Services Prévention (une aide simplifiée pour un risque identifié). Cela laisse augurer une période longue et douloureuse.

Les organismes sociaux partagent leurs orientations et activités à l'échelle des Régions. C'est ainsi que les axes politiques se déclinent entre Bordeaux et Limoges.

Jean-Claude Reuzeau remercie Gilles Courros pour cet exposé de l'actualité institutionnelle ainsi que des axes et du sens qui déterminent l'évolution de la CARSAT Centre ouest.

III – Rapport moral et d'activité par le Président Jean-Claude Reuzeau

Le Président exprime toute sa satisfaction de voir cette réunion se tenir après la douloureuse période de pandémie que nous venons de subir. Grâce aux contacts qui ont été consolidés avec nos collègues en activité professionnelle ainsi que les Actualités Sociales régulièrement diffusées, le lien ne s'est pas distendu entre l'association et la réalité, les changements et les transformations porteuses d'avenir, qui façonnent la communauté professionnelle à laquelle nous restons fortement attachés. Je remercie au passage, les membres du bureau qui assurent la gestion attentive.

La collectivité des adhérents ne s'est pas dissoute. Le nombre de ses membres est stable. L'intérêt de tous pour la vie de notre institution reste essentiel, l'accueil que nous rencontrons dans chaque région traduit aussi toute la fidèle amitié de nos amis Directeurs ainsi que de leurs équipes.

Il convient donc de poursuivre encore plus activement dans cette voie.

En premier lieu, la reprise de notre programme bisannuel de rencontres alternant Paris et les métropoles régionales va être entreprise dès le mois de novembre prochain. A cette occasion, de nouveaux contacts avec les Caisses Nationales pourraient être favorisés.

Dans le même temps, l'information sur les nominations et les départs en retraite devra être amélioré. Enfin, comme ce fut le cas l'an dernier, au colloque Défi Autonomie à Saint Etienne, l'association pourrait être représentée dans des congrès, en rélation avec son champ d'activité.

En conclusion, Jean-Claude Reuzeau se félicite de la richesse des échanges démontrant que les retraités »s n'ont rien perdu de leur dynamisme.

A l'unanimité, le rapport moral et d'activité est approuvé

IV – Rapport financier par le trésorier Dominique Gérard

Le compte courant dont le solde au 1^{er} janvier 2021 était de 1167,04€ est arrêté au 31 décembre 2021 à 1296,67€. Il a enregistré, au cours de l'année, des dépenses pour un montant de 270,37€ et des recettes à hauteur de 400€.

Le compte livret enregistre une variation de 1,30€ représentant les intérêts de l'année, passant de 261,51€ au 1^{er} janvier à 262,81€ au 31 décembre 2022.

Le total des avoirs au 31 décembre 2021 est donc de 1559,48€.

A l'unanimité des membres présents, les comptes 2021 sont approuvés. Il est conseillé de diminuer le compte courant au profit du compte sur livret.

Dominique Gérard présente ensuite un arrêté au 31 mai 2022, faisant apparaître un avoir de 1927,48€.

Les comptes financiers étant approuvés quitus est donné au trésorier pour l'exercice 2021.

Par ailleurs, il est décidé de reconduire la cotisation pour 2023 à 20€.

V – Renouvellement du bureau

Avec l'accord des intéressés, à l'unanimité le bureau est reconduit :

- . Président : Jean-Claude Reuzeau
- . Trésorier : Dominique Gérard
- . Secrétaire Francis De Block
- . Site internet : Jean-Marie Damelincourt

VI – Site Internet

Jean-Marie Damelincourt présente le site accessible sous internet à l'adresse « a2drc4 ». Il se compose principalement de 3 rubriques : Association / la Vie dans les Caisses / Actualités, et, accessoirement d'une page d'Accueil et d'une autre réservée aux Contacts.

Dans la rubrique « Association » on y retrouve la composition du bureau, les statuts, les comptes rendus et annexes des Assemblées Générales ainsi que l'agenda des réunions.

Dans la rubrique « Actualités », une revue de presse a minima mensuelle de l'actualité sociale, nationale et régionale.

Dans la rubrique « la Vie dans les Caisses », un lien automatisé avec le site internet de chacune des CARSAT permet de connaître leurs activités et leurs actions.

VII – Pistes d'action

Un nouveau contact sera pris avec les Directeurs de CARSAT afin de connaître les agents de direction de leur organisme, partis en retraite et les prévisions de départ d'ici à 2023.

Le président se propose de relancer les dirigeants de l'Association des Directeurs afin de leur suggérer qu'une délégation de l'A2DRC4 assiste à l'une de leur prochaine réunion (Président : Vincent Verlhac , Vice-Président Yves Corvaisier°).

Le Président va adresser un courrier aux Directeurs nouvellement nommés pour leur présenter l'Association :

- . Maurice DAMIEN, CARSAT Aquitaine
- . Jean-Christophe CRULLI, CARSAT Auvergne
- . Christelle POISNEUF, CARSAT Pays de Loire
- . Eloïse LORE, CARSAT Centre Val de Loire

en prévision de remplacement :

- . Emmanuel GOUAULT (Nord Est)
- . Madeleine MEDOLAGO (Languedoc Roussillon)

Un courrier spécifique pourrait être prévu pour nos collègues Outre-mer :

- . Ymane ALIHAMIDI, Mayotte
- . Benoit SERIO, La Réunion
- . Joël QUINIOU, La Martinique
- . Jean VERON, La Guadeloupe
- . Jean Xavier BELLO, La Guyane

Dominique Gérard suggère un contact avec le Directeur de la CNAV.

VIII – Questions diverses

81 – Nouvelle adhésion

Francis De Block évoque le parcours de Robert Durand qui souhaite adhérer à l'A2DRC4 : de 1971 à 1990 à la CRAM du Centre, puis il a été Agent de Direction à la CPAM de la Marne avant d'être détaché à la CNAM dans les années 2000.

A l'unanimité et à titre dérogatoire, l'Assemblée entérine cette adhésion.

82 – Lieu des prochaines Assemblées Générales

Dominique Gérard a pris contact avec David Clair, Directeur de la CRAMIF. Celui-ci accepte de nous recevoir. Il a d'ores et déjà, bloqué la date du 9 novembre 2022 et réservé une salle à la CRAMIF.

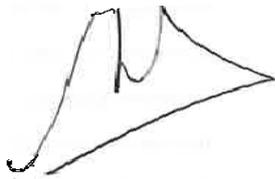
Vous pouvez donc noter que notre prochaine Assemblée Générale aura lieu à PARIS les 9 et 10 novembre 2022, avec la CRAMIF comme organisme d'accueil.

Le détail du programme vous sera communiqué à la rentrée de septembre 2022.

Pour le 1^{er} semestre 2023, il est envisagé Bordeaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président Jean-Claude Reuzeau. Gilles Courros invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

Le Secrétaire



Francis De Block

Le Président



Jean-Claude Reuzeau